

# Bulletin info BAC n°29

Février 2021

Protection des captages d'eau potable d'Héricourt-en-Caux et de Sommesnil



## Mot du Président

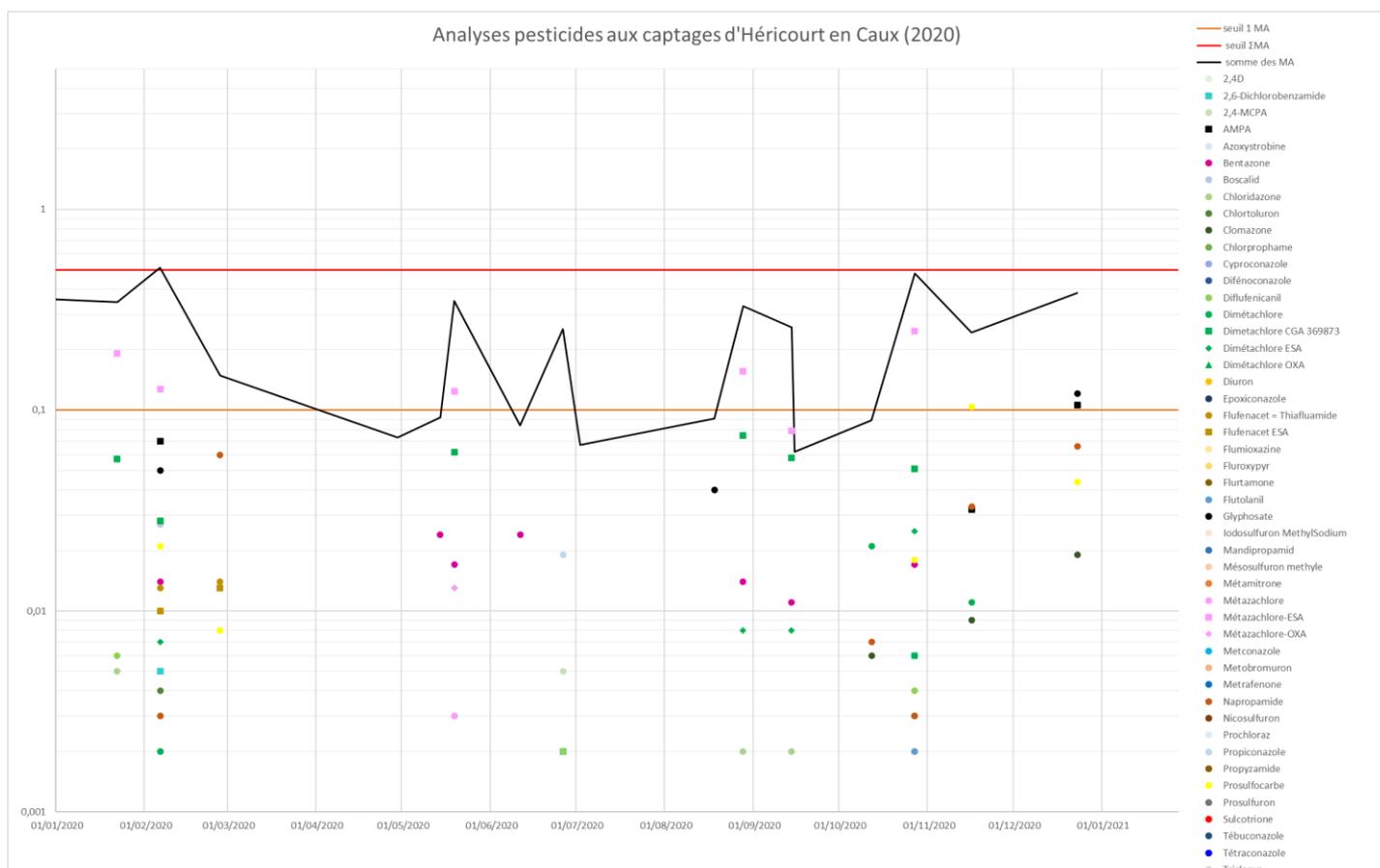
Le Syndicat d'Eau et d'Assainissement du Caux Central vous souhaite une très bonne année malgré cette période difficile et anxiogène. Les travaux de la nouvelle usine de production et de traitement de l'eau sont en cours avec une entrée en fonctionnement prévue au printemps prochain. Toutefois, la protection et la sécurisation de la ressource restent une constante pour le syndicat d'eau.

Au programme de ce bulletin, vous trouverez un point sur la qualité de l'eau, un retour sur les PSE et les bétouilles et une restitution des animations réalisées. Bonne lecture.

Le Président, Francis ALABERT

## Qualité de l'eau : Pesticides

En 2020, un dépassement du seuil de matière active totale (0,5µg/L) a été mesuré en février. Il était de 0,513µg/L. **21 molécules différentes** ont été enregistrées. Ce seuil de 0.5µg/L a également failli être dépassé en octobre 2020 (0.479µg/L pour 20 molécules différentes).



Les dérivés de dégradation du **Dimétachlore** (Dimétachlore-ESA), **désherbant colza** (COLZOR TRIO, DOS et UNO, TERAXLS, TEROX, AXTER, TRIUR, RETOX, DYNAMO, ANXTANKER, HERBUS OSR) ont dépassé **5 fois le seuil de potabilité de l'eau** par matière active (0,1µg/L). Ces dépassements ont eu lieu en **janvier, février, mai, août et octobre**.

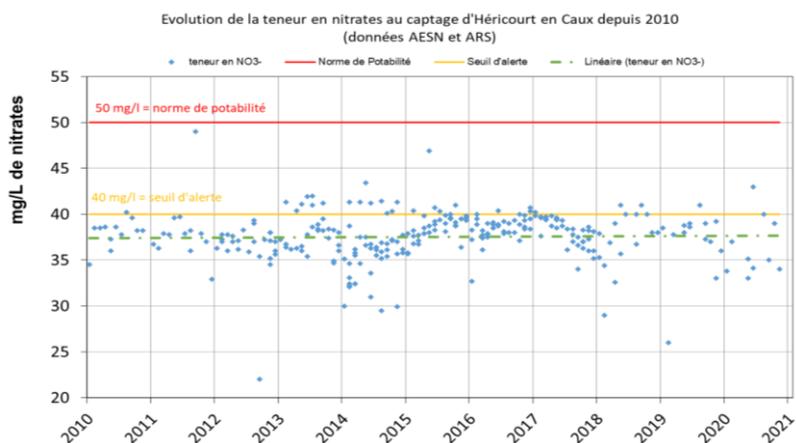
**3 autres molécules ont été retrouvées en dépassement** dans les **analyses partielles de l'ARS** (13 molécules analysées au lieu d'environ 300) :

- Le **Prosulfocarbe, désherbant céréales et pomme-de-terre** (DEFI, ROXY, CLAYTON OBEY, FIDOX, LINATI, FIDELE, ...) en **novembre**
- Le **Glyphosate** et l'**AMPA** (dérivé de dégradation du glyphosate) en **décembre**

Le dépassement de certaines molécules peut être expliqué par les fortes précipitations de ces deux hivers (2019-2020 et 2020-2021) liées aux périodes de désherbage des cultures d'hiver. Les analyses complètes de novembre et décembre 2020 devraient également apporter plus de précisions sur cette période. Les dépassements des dérivés du dimétachlore peuvent également s'expliquer par la pluviométrie et sa présence dans de nombreux produits de désherbage du colza (sol chargé en dimétachlore ESA qui le relargue dès qu'il y a de fortes précipitations).

## Qualité de l'eau : Nitrates

Les concentrations en Nitrates aux captages d'Héricourt-en-Caux restent **inférieures à la limite de potabilité de 50mg/L**, malgré quelques dépassements du seuil d'alerte. La tendance sur 10 ans est toujours à la hausse.



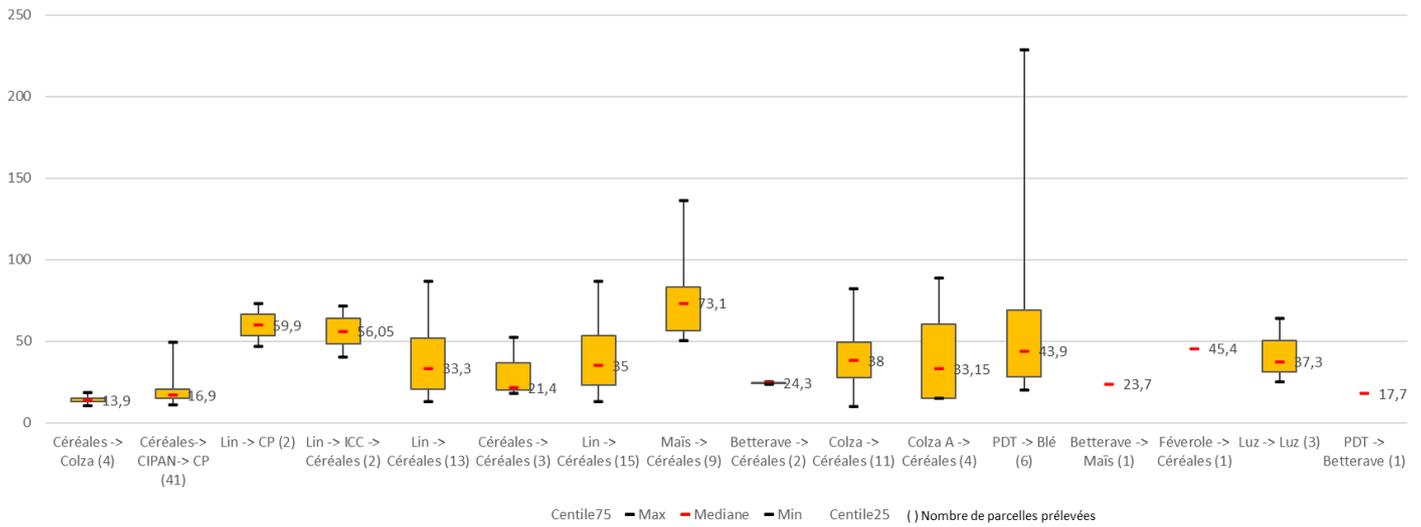
## Reliquats Entrée d'Hiver

Dans le cadre de la démarche de protection des Bassins d'Alimentations de Captages (BAC) du département, l'**observatoire des reliquats azotés entrée et sortie d'hiver** est en place depuis 8 ans avec le soutien de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Son rôle est de suivre l'évolution de la pression des nitrates sur l'ensemble des BAC (classés prioritaires) de Seine-Maritime.

Cette année 105 parcelles sont suivies, sur le BAC d'Héricourt, en entrée et sortie d'hiver. Un prélèvement a été réalisé en novembre et un deuxième le sera en février. Ces deux prélèvements sont comparés pour estimer la quantité de nitrates lessivés par les précipitations hivernales.

Les Reliquats Entrée d'Hiver (REH) permettent également d'estimer le risque « lessivage » des successions. Par exemple, la médiane de 2020-2021 pour la succession maïs – céréales est de 73,1 unités d'azote. Cela veut dire que potentiellement 73 unités peuvent être lessivées pendant l'hiver. On estime qu'à partir de 60 unités d'azote lessivées lors d'une année « normale » (lame drainante hivernale de 300mm) il y a un risque de dépassement du seuil de potabilité de l'eau de 50mg/L. L'ensemble des résultats des REH pour le BAC d'Héricourt est présenté dans le graphique suivant.

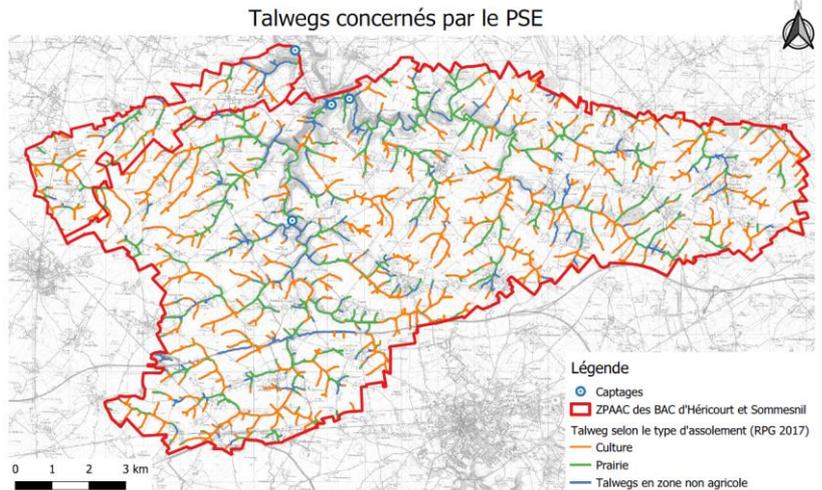
Reliquat Entrée Hiver (2020-2021) sur le BAC d'Héricourt-en-Caux en fonction des successions culturales



Les exploitants concernés par la campagne 2020-2021 seront contactés prochainement afin de leur présenter les résultats de Reliquats Entrée d'Hiver (REH). Les résultats de Reliquat Sortie d'Hiver seront adressés par mail ou par courrier dès que possible

## Paiement pour Services Environnementaux (PSE)

L'année 2020 a vu le lancement des **Paiements pour Services Environnementaux** du syndicat du Caux Central. Cette mesure innovante a été bien accueillie par les exploitants du territoire car 33 conventions de maintien d'herbe dans les axes de ruissellement ont pu être signées malgré le contexte sanitaire particulier de ces derniers mois. Ceci va permettre de **protéger 25 km de talwegs pendant 5 ans** minimum et de rémunérer les exploitants concernés entre 100 € et 2400 € par an (selon la longueur de bandes enherbées engagée dans le dispositif).



Si vous n'avez pas encore pu profiter de cette nouvelle aide financière pour le **maintien d'herbe** ou que vous souhaitez **remettre de l'herbe** dans certains axes de ruissellement problématiques de votre parcelle, n'hésitez pas à contacter les animatrices BAC.

## Bétoires

Le travail de recensement et de mise à jour des données sur les bétoires continue sur les BAC d'Héricourt et Sommesnil. Plus de 600 bétoires ou indices de bétoires sont présents sur le territoire.

La protection de ces puits naturels, directement reliés aux nappes souterraines, est primordiale pour notre ressource en eau.

Plusieurs conventions de mise en place ou de maintien d'herbe autour des bétoires ont déjà été signées ces dernières années.



**Si vous avez une ou plusieurs bétoires sur vos terres** (dans vos parcelles cultivées ou vos prairies), ou qu'une nouvelle bétoire s'est ouverte suite aux intempéries de ces derniers mois, n'hésitez pas à contacter l'animation BAC.

Un rendez-vous permettra de répertorier avec vous les bétoires de votre parcelle et de vous présenter le **dispositif d'aide pour la protection des bétoires** que propose le Syndicat du Caux Central.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter Elodie Proust, en charge de la protection des bétoires.

## Retour sur le tour de plaine auxiliaires des cultures

Le vendredi 30 octobre 2020, le BAC d'Héricourt a organisé une après-midi sur le thème des auxiliaires de culture avec [Johanna VILLENAVE-CHASSET](#), [experte en entomologie](#). Deux relevés de biodiversité ont été effectués dans des parcelles avec des couverts à Envronville. La première parcelle avait une **dominante de moutarde** et la deuxième une **dominante de phacélie** et était bordée d'une **haie**. Les relevés ont montré que, malgré les conditions peu clémentes, des [insectes parasitoïdes](#) étaient encore présents dans les parcelles. Les insectes parasitoïdes se nourrissent d'autres insectes et permettent de réguler leur population.



Les échanges étaient orientés sur la [problématique des pucerons et de la jaunisse de la betterave](#). Les participants ont ainsi pu observer la momie d'un parasitoïde dans un puceron. Le parasitoïde a pondu son œuf dans le puceron, la larve s'est développée et passera l'hiver dans ce même puceron. Au printemps, un adulte naîtra et sera prêt à se nourrir ou à parasiter d'autres cibles.



La question de la destruction des couverts a également été abordée. En effet, en détruisant les couverts pendant l'hiver, les refuges des parasitoïdes sont détruits et leurs hôtes avec. Pour conserver une partie des parasitoïdes et pour qu'ils soient [efficaces dans la protection des cultures dès le printemps](#) une bande de couvert peut être laissée dans les parcelles.

Johanna VILLENAVE-CHASSET a aussi mis en évidence que tous les pucerons n'attaquent pas tous les mêmes cultures. Par exemple, le puceron vert et rose du pois n'attaque que les légumineuses. Intégrer des légumineuses dans ses couverts permet d'attirer ce puceron mais surtout d'attirer ses prédateurs qui pourront également parasiter d'autres pucerons. Cela est [sans risque pour la culture suivante](#) (hors légumineuse). Les insectes prédateurs des pucerons seront déjà présents pour la culture suivante et la [protégeront rapidement](#).

# Agenda 2021 :

2021

- **Paiements pour Service Environnemental (PSE)**

Il est toujours possible de signer une convention de maintien d'herbe ou de remise en herbe dans les axes de ruissellement, n'hésitez pas à nous contacter :

Par téléphone :

Marie Sophie BETTE : 02.35.56.30.90 ou 06.31.04.13.43

Elodie PROUST :- 02.35.56.30.31 -

Ou par mail :

[mariesophie.bette@eaucauxcentral.fr](mailto:mariesophie.bette@eaucauxcentral.fr)

[elodie.proust@eaucauxcentral.fr](mailto:elodie.proust@eaucauxcentral.fr)

Début 2021

- **18 Février Journée sur les marges économiques en Grandes Cultures**

Cette journée est organisée avec le réseau des **CIVAM normands**.

Au programme :

- matin :

- différences entre le rendement, la marge et la sécurité,
- décomposition d'un ITK et de son IFT, analyse de sa marge et comparaison avec d'autres systèmes (analyse technico-économique)

- après-midi : atelier de co-construction

- **4 Mars Journée sur les marges économiques en Elevage**

Cette journée est organisée avec le réseau des **CIVAM normands**.

Au programme :

- matin :

- coût des différents fourrages et discussions sur les coûts alimentaires et les économies possibles,
- leviers économiques et techniques pour plus de rentabilité,
- présentation de différents résultats technico-économiques de fermes de référence

- après-midi : atelier de co-construction et/ou visite d'exploitation

